



**BUDGET DE LA CULTURE :
BAISSE DE 50 MILLIONS €
ET DEJA UN "ENGAGEMENT" TRAHI !**



Le candidat Macron avait promis dans sa campagne que "pas un euro ne manquerait au budget du ministère de la Culture".

Bien évidemment, une fois les élections passées, "le président qui a annoncé son programme" ne respecte pas plus ses engagements que ses prédécesseurs !

On nous annonce 50 millions € de baisse du budget du ministère à prendre "sur son fonctionnement" ... Cela augure mal des annonces à venir et relatives au nombre de postes accordés au ministère pour l'année 2018.

La somme de 50 millions d'euros de suppressions de crédits est importante pour le ministère ; à titre d'exemple, cela équivaut à la totalité des subventions accordées par le ministère à vingt écoles d'architecture. Il ne fait plus de doute maintenant que l'ensemble des établissements publics du ministère de la Culture va être mis à contribution alors qu'il leur est toujours demandé de faire plus et mieux mais surtout avec moins. Ce sont aussi les dépenses immobilières et d'affaires générales, la formation, l'action sociale, l'informatique, la communication et les missions de l'ensemble des personnels du ministère qui vont subir ces suppressions de crédits. Cela ne va pas faciliter le travail des agents et leurs conditions de travail, en administration centrale, en DRAC et dans les établissements. C'est une très mauvaise nouvelle pour les services et les personnels.

Et pourtant les administrations publiques participent à la création de richesses à hauteur de 20 % du PIB et de 17 % de l'investissement global.

Rappelons qu'après des années de baisses sous Sarkozy, Hollande avait promis la "sanctuarisation" du budget de la Culture... pour infliger une baisse de 6 % dans les deux premières années de son quinquennat, avant que nos luttes n'obligent le gouvernement Valls à cesser le saccage.

Rappelons que l'année 2014 a commencé par nos marches pour la culture, contre l'austérité budgétaire et la disparition des emplois qu'elle induisait, avant de laisser place aux batailles pour préserver le régime des intermittents du spectacle.

À l'heure où les politiques pour l'emploi dans nos secteurs commencent à porter leurs fruits et où le public a plus que jamais besoin d'intervention culturelle contre tous les obscurantismes, le gouvernement actuel, tout à son dogme libéral, ne tire aucune leçon du passé.

Nous appelons solennellement le gouvernement à renoncer à ce recul budgétaire et demandons au Parlement de ne pas le voter !

S'il est des engagements auxquels renoncer, ce ne sont pas sur les moyens de fonctionnement de l'État mais sur la casse du droit du travail et de l'assurance chômage.

Nos organisations appellent les professionnels-les du spectacle, du cinéma, de l'audiovisuel et de l'action culturelle et ceux du ministère de la Culture à préparer dès maintenant la mobilisation et la grève pour le 12 septembre.

Paris, le 13/07/2017.

Pour vous tenir informés à tout moment de l'actualité sociale :

FNSAC 14-16, rue des Lilas 75019 PARIS – Tel. : 01 48 03 87 60
www.fnsac-cgt.com - Email : cgtspectacle@fnsac-cgt.com

Cgt-Culture
61 rue de Richelieu 75 002 Paris Téléphone : 01 40 15 51 70 Fax : 01 40 15 51 77
internet : www.cgt-culture.fr courriel : cgt-culture@culture.gouv.fr